Commune de ST-JULIEN EN ST-ALBAN

80 ANS DE LA LIBÉRATION

OUTIL PEDAGOGIQUE
LIBERATION ARDECHE AOUT 1944

La France commémorera en 2024 et en 2025 le 80ème anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse participe pleinement à ce cycle commémoratif et lance un appel à projets, ouvert sur Adage jusqu'au vendredi 19 janvier 2024.

Comment l'Ardèche s'est libérée?

Extrait du "Dauphiné Libéré" du 22 août 2004

En 1944, en Ardèche, la résistance non communiste est représentée par le MUR (Mouvements Unis de Résistance) et leur bras armé l'AS (Armée Secrète) ; la résistance communiste par le FN (Front National) et son organisation combattante, les FTPF (Francs Tireurs et Partisans Français). Ces derniers ont été renforcés par les républicains espagnols, combattants aguerris que le gouvernement de Vichy avait regroupés dans des camps de travail.

Les maquis sont nombreux en Ardèche. L'histoire explique leur existence, la géographie favorise leur implantation. En principe, les forces combattantes de la résistance sont regroupées pour former les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) et sont placées sous un commandement commun. Ce n'est pas encore le cas en Ardèche, où l'annonce du débarquement provoque deux phénomènes attendus, mais dont l'ampleur dépasse les prévisions : une vague d'engagements dans la résistance armée de jeunes jusqu'alors cachés ou Indécis ; une volonté de se battre des maquisards, qui vont plus vite en besogne que ne l'avaient prévu les états-majors.

Dès le 6 juin, un assez grand nombre de villes et de bourgs, surtout dans le nord et le centre du département, sont occupés par les membres du FFI. Des CCL (Comités Locaux de Libération) s'installent dans les mairies, à la place des municipalités jusque là fidèles à Pétain.

Le cas le plus étonnant est celui d'Annonay où un jeune aristocrate FTP, Jacques de Sugny, proclame la république, appelle les travailleurs à la grève insurrectionnelle, somme Pétain de venir pour être jugé par un tribunal du peuple, et invite les jeunes à s'engager. Le jour même, le CDL (Comité Départemental de Libération) s'installe au Cheylard, choisi pour sa position centrale.

Dans le sud du département, l'action est moins spectaculaire, et par exemple aucune tentative n'est faite pour occuper Aubenas, déjà contrôlée par la résistance locale. Le débarquement de Provence, le 15 août, amplifie le mouvement. Par milliers, les soldats allemands veulent traverser le département pour rejoindre la vallée du Rhône. Il s'agit de troupes d'origine asiatique (on dira les mongols) qui entrent par la route allant de Villefort aux Vans ou par celle qui mène de Barjac à Vallon.

A cette date, les FFI sont au nombre de 7400 hommes dont 4100 AS et 3300 FTP. Par chance, les ennemis se déplacent par ordre dispersé.

Ce désordre permet aux FFI d'obtenir des résultats militaires remarquables. Toutefois, le 19 août, une forte colonne allemande réussit à atteindre le Teil et à remonter la vallée du Rhône malgré les accrochages à Banne et à Vogüé. Le lendemain, 4000 hommes arrivent aux Vans et 3000 à Vallon.

Le mouvement dure jusqu'au 25 août et on estime que 12 à 15 000 hommes passent par Vallon. Ils tentent en vain d'atteindre la RN 104 qui rejoint la vallée du Rhône par Aubenas, le col de l'Escrinet et Privas.

Ils en sont empêchés à Maisonneuve, à Vogüé et à Lavilledieu. La route du Teil étant sous contrôle des FFI, les Allemands se rabattent sur les itinéraires qui franchissent les Coirons. Après un regroupement à Lussas, ils arrivent à Darbres où la route est coupée. Une partie de la troupe se rend, avec un matériel très important, et le gros de la troupe atteint le plateau des Coirons. Harcelés, ils se dispersent et sont fait prisonniers.

Une colonne de 4500 hommes réussit à traverser le plateau et descend sur Chomérac. Une partie continue jusqu'à Rompon où, attaquée, elle se rendra le 31 août. Ceux restés à Chomérac décident de se rendre mais seulement à des troupes régulières. Un subterfuge leur fera hisser le drapeau blanc.

Nous sommes le 30 août et, au même moment, à Saint Remèze, le capitaine FFI Pierre Ollier de Marichard rencontre le char léger du lieutenant de Castries, de la 1re Armée Française Libre, en reconnaissance. La route est libre.

Comment l'Ardèche s'est libérée?

ZOOM SUR LA LIBERATION AU CENTRE ARDECHE

Extrait : Bulletin municipal de Saint Lager Bressac - juillet 2005

Ex : Les allemands à St Lager Bressac (07

Une colonne allemande en retraite, descendant du Coiron, arrive à St Lager Bressac le 31 août 1944. Il est 5 heures du matin. Les soldats, au nombre de 3000, se livrent à un pillage en règle des maisons situées dans les quartiers de Chamonte, La Neuve, et Geolet. Ils s'introduisent dans les maisons de MM. Emile Pondérant, André Gayte, Louis Vernet, Théophile Vialle... Les maisons sont pillées, tout particulièrement chez M. Pondérant. Animaux de basse-cour; vivres..., les soldats s'emparent de tout. Mme Marguerite Pondérant qui veut s'opposer à ce pillage est sévèrement malmenée. En présence de sa fille, Mme Germaine Laurent, et de sa petite fille Pierrette âgée de 5 ans, elle est menacée d'être fusillée sur le pas de sa porte. Il en est de même pour M. Louis Gayte qui échappe par miracle à la mort.

Devant la menace allemande, la plupart des hommes ont fui et se sont réfugiés aux lieudits Chazette et les Aliberts. MM Jean Gayte, Emile Pondérant, Albert Jouanard, Boyer et ses fils, Giraud, Fernand et Paul Vignal, Chène réfugié de Paris, Raoul Perrier ainsi que de nombreux jeunes gens et enfants de Brune.

Les Allemands les apercevant tirèrent dans leur direction. M. Jean Gayte fut atteint par une balle qui lui traversa le bras gauche.

Vers les 12h, une colonne de l'Armée d'Afrique arrive sur les lieux, une partie par St Vincent de Barrès, l'autre par la route de Baix.

Le colonel commandant cette colonne fait entamer des pourparlers avec le Commandant de la colonne allemande. Il demande la reddition sans conditions. Le commandant allemand refuse. Il le fait prévenir que la colonne est totalement encerclée, et qu'un feu d'artillerie va être ouvert dans les minutes qui suivent. Vers 15h, des coups de canon déchirent l'air. Quelques projectiles atteignent la maison de M. Théophile Vialle, dans laquelle s'est réfugié un groupe d'allemands. A 15h30, la capitulation a lieu sans conditions. Une quinzaine de soldats allemands, tués ou blessés, sont trouvés au quartier de La Neuve, chez M. Jules Chanal.

Cette capture constitue, sans nul doute, une des prises les plus importantes qui eut lieu dans notre département.

Extrait :Adolphe DEMONTÉS - " L'Ardèche martyre " - 1946

Comment l'Ardèche s'est libérée?

LA RESISTANCE/ LES MAQUIS

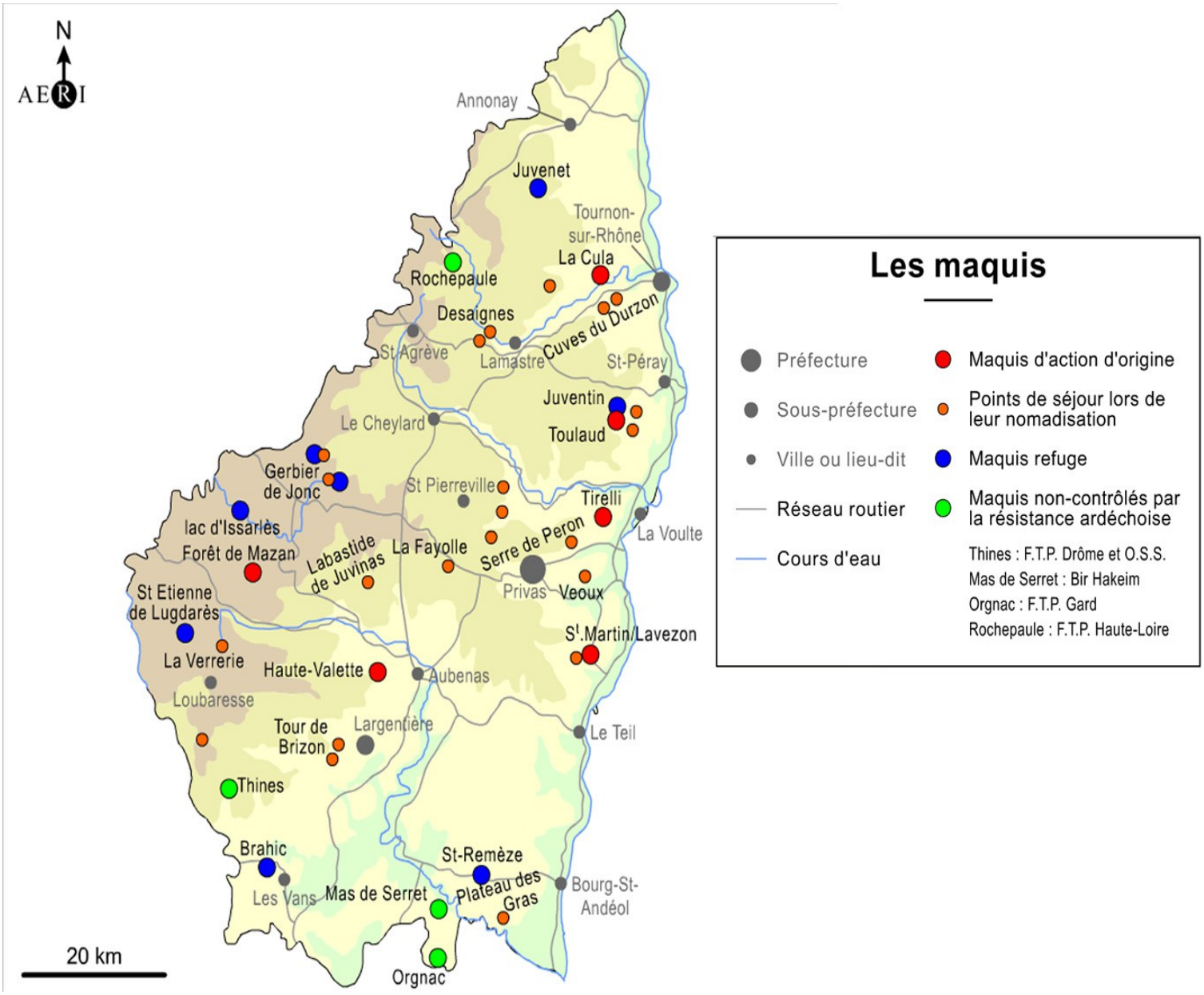

Contexte historique

En Ardèche, et cela est sans doute le cas le plus général, les maquis sont créés par les mouvements de Résistance, dépendent d'eux, et non l'inverse. Les maquis ne représentent qu'une facette de la Résistance. Ils ne sont pas dus au choix de chefs militaires désignant un point sur une carte, mais à l'initiative des hommes de terrain.

Ils sont un aboutissement naturel, la même idée venant aux gens de la Résistance placés devant une même évolution de situation : la nécessité de "planquer" un nombre grandissant de résistants menacés d'arrestation ou évadés des camps d'internement et prisons, auxquels s'ajoutent, à partir de 1943, les réfractaires au STO.

Difficile de trouver des prétextes et alibis pour héberger en ville tous ces clandestins démunis d'argent et de possibilité d'activité professionnelle. Trouver des fermes d'accueil est déjà un premier recours. La présence d'un lointain cousin venu pour manger à sa faim est plus facile à faire admettre aux curieux. L'accueil dans les exploitations forestières, nombreuses à l'époque en raison de la pénurie de charbon et de carburant, en est une autre. Il s'agit dans ces cas de refuges, ce qui est déjà une forme de Résistance. Outre les maquis refuges, dès décembre 1942 apparaissent en Ardèche des maquis d'action.

A partir de février 1944, les troupes d'Occupation, agissant de concert avec les formations répressives de l'Etat français (GMR, Milice, Police, Gendarmerie) et bénéficiant des actes de délation commis par les collaborateurs, déclenchent des offensives successives contre les maquis. Ceux-ci sont dès lors contraints à des déménagements fréquents, parfois en des lieux de repli prévus à l'avance, mais souvent improvisés. C'est une période hasardeuse de nomadisation avec des nuits passées à la belle étoile, puis sous la tente après une période d'adaptation à cette nouvelle situation.

Équipe Ardèche, "les maquis en Ardèche" et Raoul Galataud,"Les maquis attaqués nomadisent", fiches extraites du cd-rom La Résistance en Ardèche, AERI, 2004

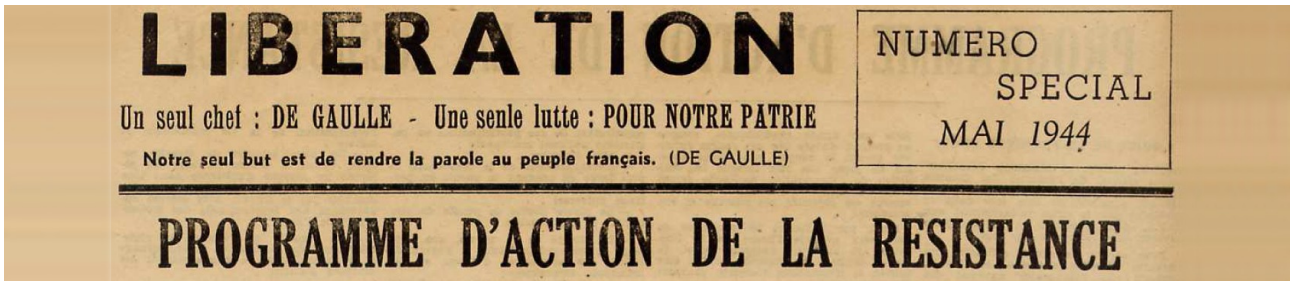
LIBERATION

Un seul chef : DE GAULLE - Une seule lutte : POUR NOTRE PATRIE

Notre seul but est de rendre la parole au peuple français. (DE GAULLE)

NUMERO SPECIAL MAI 1944

PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

EDUCATION NATIONALE

Extrait 1 Internet Lien: https://eduscol.education.fr/1387/80e-anniversaire-des-debarquements-de-la-liberation-de-la-france-et-de-la-victoire

mémoire et histoire | histoire et géographie (discipline) | éducation artistique et culturelle

Sommaire

Rappel historique
La Mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire
Points d'appui dans les programmes
Appel à projets
Des lieux d'histoire et de mémoire
Ressources
Partenaires
Sur le même thème

Dans la même rubrique

→80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire
Algérie 1962 – France 2022 : enseigner la fin de la guerre et ses enjeux mémoriels
Concours Bulles de mémoire

80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire

Ajouter à une sélection

À l'occasion du 80e anniversaire de la Libération de la France, des commémorations seront organisées en 2024 et 2025 sur l'ensemble du territoire. Dans le cadre de ce cycle commémoratif, les professeurs du premier et du second degré sont invités à mettre en place des projets pédagogiques et éducatifs.

Mis à jour : mars 2024

Rappel historique

Après la signature de l'armistice à Rethondes le 22 juin 1940, le territoire français est morcelé et partiellement occupé par l'armée allemande ou, pour une petite zone au sud-est, par l'armée italienne, avant de l'être entièrement à partir du 8 novembre 1942 après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord.

Une libération bien plus rapide qu'espéré

La restauration de la souveraineté nationale

La victoire, et après ?

La Mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire

À l'occasion de 79e anniversaire du Débarquement de Normandie, le 6 juin 2023, le président de la République a annoncé la création d'un groupement d'intérêt public, structure interministérielle chargée de coordonner la commémoration des évènements allant du début de la libération du territoire métropolitain jusqu'à la fin de la guerre.

Une « Mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » assure la préfiguration, l'organisation et la promotion du programme commémoratif de ce 80e anniversaire sur l'ensemble du territoire national et le cas échéant à l'étranger, conformément à l'arrêté du 8 septembre 2023.

EDUCATION NATIONALE

Extrait 2 Internet Lien: https://eduscol.education.fr/1387/80e-anniversaire-des-debarquements-de-la-liberation-de-la-france-et-de-la-victoire

Sommaire
Points d'appui dans les programmes
Appel à projets
Des lieux d'histoire et de mémoire
Ressources
Partenaires
Sur le même thème

Dans la même rubrique
→80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire
Algérie 1962 – France 2022 : enseigner la fin de la guerre et ses enjeux mémoriels
Concours Bulles de mémoire
Concours La Flamme de l'égalité
Concours des Petits artistes de la mémoire

Points d'appui dans les programmes

Les débarquements, la Libération et la Victoire sont abordés à différents niveaux d'enseignement dans les programmes d'histoire.

- Dès la classe de CM2, ils peuvent être traités dans le chapitre « Deux guerres mondiales au XXe siècle ».
- Au collège, ces sujets sont étudiés dans le programme d'histoire de la classe de 3e (« La Deuxième Guerre mondiale : une guerre d'anéantissement » et « 1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie »).
- Au lycée, ils apparaissent dans le thème « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914 ;1945) » en première professionnelle ; en terminale générale et technologique, ils sont abordés dans le cadre de l'étude de la Seconde Guerre mondiale. En terminale générale spécifiquement, un point de passage et d'ouverture porte sur « juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration ».

Ces entrées de programme peuvent être l'occasion d'initier un travail interdisciplinaire en lien avec le français, l'EMC, les arts plastiques, l'histoire des arts, l'éducation musicale, etc.

- En EMC, on peut mobiliser la question de l'engagement mais également celle de la Défense nationale.
- En français, dans le cadre d'une séquence menée en classe de 3e autour de l'enjeu littéraire et de formation personnelle « Agir dans la cité : individu et pouvoir », les élèves pourront être amenés à décrire et analyser des affiches de propagande pour en comprendre les enjeux, ou encore à étudier les messages radio codés et notamment la citation du poème de Verlaine sur les ondes de la BBC.

Appel à projets

L'appel à projets « **Labellisation des projets réalisés dans le cadre du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire** » est ouvert sur l'application ADAGE et est accessible depuis l'intranet académique. Une première campagne a permis aux équipes éducatives d'inscrire leurs projets pédagogiques du 13 novembre 2023 au 19 janvier 2024. **Une deuxième campagne est ouverte du 12 février au 19 avril 2024**. Les équipes éducatives sont invitées à inscrire leurs projets sur cette plateforme afin de les faire connaître aux autorités académiques, et de les inscrire dans le parcours de chaque élève.

Ces projets s'appuient sur la mise en œuvre des programmes des premier et second degrés mais aussi sur des actions éducatives mémorielles dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC).

Via la plateforme ADAGE, la part collective du « pass Culture » permet aux professeurs de financer des activités EAC pour leurs classes et groupes d'élèves. Cette part s'applique aux élèves de la 6e à la terminale des établissements publics et privés sous contrat.

Des lieux d'histoire et de mémoire

Des lieux de mémoire liés à la Seconde Guerre mondiale jalonnent le territoire français. Dans chaque commune, un monument aux morts célèbre le sacrifice des soldats morts au combat, mais aussi l'engagement des résistants notamment dans les maquis, des Français libres, des déportés et la souffrance des populations civiles. Des plaques et des stèles apposées sur des lieux précis rappellent la mémoire de ceux qui sont « Mort pour la France » ou qui ont subi des exactions.

De nombreux lieux de mémoire, notamment s'ils reçoivent des publics scolaires sont référencés sur la plate-forme Adage. Tous les personnels de l'éducation nationale y ont accès via leur intranet.

Le réseau des musées des conflits contemporains

Les musées de la Seconde Guerre mondiale

Des musées, mémoriaux, centres d'histoire, centres d'archives (nationales, départementales, municipales) proposent des expositions, des conférences, mais aussi des médiations à l'attention des publics scolaires. Des ressources peuvent également être consultées en ligne sur leurs sites respectifs. Par exemple : le mémorial de Caen et le mémorial de Falaise ; le Musée de la Libération de la Paris- Musée du général Leclerc- Musée Jean Moulin ; le Musée de l'Ordre de la Libération ; le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon ; le Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne ; les musées de la Résistance et de la Déportation (Besançon, Limoges, Nantua, Toulouse, Bondues, etc.) ; La Coupole (Helfaut) ; le Centre Régional Résistance & Liberté de Thouars et le Centre Régional d'histoire de la Résistance de Castelnau-le-Lez).

EDUCATION NATIONALE

Extrait 3 Internet Lien: https://eduscol.education.fr/1387/80e-anniversaire-des-debarquements-de-la-liberation-de-la-france-et-de-la-victoire

Sommaire
Ressources
Partenaires
Sur le même thème
Dans la même rubrique
→80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire
Algérie 1962 – France 2022 : enseigner la fin de la guerre et ses enjeux mémoriels
Concours Bulles de mémoire
Concours La Flamme de l'égalité
Concours des Petits artistes de la mémoire
Concours national de la Résistance et de la Déportation (archives des sessions précédentes)
Tout afficher
Histoire et mémoire
Je mène un projet avec mes élèves
J'enseigne
Accueil

Ressources

Ces thématiques invitent à découvrir avec les élèves des archives dans les centres dédiés ou sur Internet.

- Les archives nationales et départementales
- La bibliothèque numérisée de la Bibliothèque nationale de France – Gallica
- Lumni enseignement
- Image défense – ministère des Armées
- Le Musée de la Résistance en ligne
- Le livre mémorial – Fondation pour la mémoire de la Déportation
- Les brochures du Concours national de la Résistance et de la Déportation
- Ouvrages et séquences de cours pour les enseignants

Partenaires

Le Groupement d'intérêt public « Mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire »

La Direction de la mémoire, de la culture et des archives et son site Chemins de mémoire (DMCA-ministère des Armées)

L'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG)

L' Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)

Archives de France

Fondation de la France Libre

Fondation Charles de Gaulle

Fondation de la Résistance

Fondation pour la mémoire de la Déportation

Fondation pour la mémoire de la Shoah

Fondation du maréchal Leclerc

Fondation du Maréchal de Lattre de Tassigny

Le Souvenir français

La Fédération nationale André Maginot

Association convoi 77